

BUREAU FEDERAL

Consultation à distance du 30 juillet 2014

Membres Consultés :

Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Dominique REMY conciliateur du CNOSF propose la conciliation suivante pour le dossier Perpignan Basket et SASP Perpignan Basket 66 (annexe 1) :

« A la FFBB de faire procéder par sa Commission de labellisation des centres de formation et d'entraînement du secteur féminin, dans les plus brefs délais et avant le début du championnat LFB, à l'évaluation du centre de formation et d'entraînement du Perpignan Basket et de labelliser, le cas échéant, si son centre de formation et d'entraînement répond aux conditions fixées par les règlements fédéraux, ce centre, permettant ainsi au club d'être engagé en LFB au titre de la saison 2014/2015. »

Proposition soumise aux membres du Bureau Fédéral

Les réponses ont été recueillies par mail.

Résultat de la consultation :

- 11 membres se sont exprimés
- F. AMIAUD, P. COLLOMB et F. FORTE n'ont pas pris part au vote

Le Bureau Fédéral accepte, à la majorité des membres, la proposition de conciliation du CNOSF.

Jean-Pierre SIUTAT
Président



Thierry BALESTRIERE
Secrétaire général

